

COMMERÇANTS & ARTISANS



POUR VOTRE ACTIVITÉ
FAITES CONFIANCE À VOTRE ENTREPRENEUR D'ASSURANCES



Ensemble, nous avons récemment fait le point sur vos assurances professionnelles et j'ai eu l'occasion de vous présenter MMA PRO-PME. Une assurance complète qui anticipe tous les aspects de votre activité professionnelle, avec des protections sur mesure, adaptées à chacune de vos spécificités.

Pour aller plus loin, je vous présente ce support interactif qui vous donnera une vision plus complète des solutions que je vous propose.

Bien entendu, je me tiens à votre disposition pour vous conseiller au mieux de vos intérêts.

Votre Agent Général MMA

BONNE DÉCOUVERTE

LES GARANTIES FONDAMENTALES

POUR VOUS,
DES SOLUTIONS CIBLÉES

DÉTAIL DES FORMULES

VOTRE SANTÉ & PRÉVOYANCE

VOTRE RETRAITE
VOS SALARIÉS
VOS VÉHICULES

VOTRE AGENT & VOUS



Commerçants & Artisans

Les garanties fondamentales

La Responsabilité civile professionnelle

- Victime d'une intoxication alimentaire, un client met en cause la fraîcheur de vos plats préparés.
- Un de vos salariés fait tomber par mégarde l'ordinateur d'un client alors qu'il lui livrait un colis.
- Un coup de vent projette le parasol de votre terrasse sur un passant et le blesse.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES COUVERT !⁽¹⁾

Les dommages aux biens

- Une fuite d'eau, dans l'une des chambres de votre hôtel, dégrade votre salle de réception.
- Vous êtes agressé alors que vous apportez la recette de votre magasin à la banque. Les fonds sont volés.
- Des vandales cassent la vitrine de votre boutique.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes d'exploitation

- L'explosion d'une conduite de gaz dans le quartier rend l'accès à votre commerce de fleurs impossible. Le temps que les pompiers sécurisent les lieux, vous ne réalisez pas de chiffre d'affaires.



EN SAVOIR PLUS

VOS PERTES SONT COMPENSÉES !⁽¹⁾

La protection juridique⁽²⁾

- Le bailleur de votre local commercial refuse de prendre en charge les travaux de mises aux normes légales.
- Un voisin porte plainte pour les odeurs émanant de votre hôtel restaurant.
- Un de vos salariés conteste sa procédure de licenciement et vous attaque.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES DÉFENDU !⁽¹⁾

Pour une protection efficace des commerçants et des artisans, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.
(2) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles et DAS.

Le rééquipement à neuf



- Votre caisse enregistreuse, achetée il y a 5 ans, est définitivement inutilisable suite à un court-circuit. Vous souhaitez reprendre immédiatement votre activité avec du matériel neuf et de qualité équivalente.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

Les dommages sur les biens professionnels transportés



- Vous êtes traiteur et lors d'une livraison, votre marchandise est endommagée dans un accident de la circulation. Elle est en partie irrécupérable ce qui représente un coût non négligeable pour vous.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes de marchandises sous température régulée



- Un court-circuit endommage la chambre froide de votre restaurant et la remontée de température rend les denrées stockées impropres à la consommation. En plus du coût des marchandises perdues, vous devez engager des frais pour leur transport et leur destruction, ainsi que l'entreposage des déchets.

EN SAVOIR PLUS

VOS PERTES SONT PRISES EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité civile du mandataire social



- Un de vos salariés vous reproche de ne pas respecter les règles en matière d'hygiène et de sécurité au sein de votre entreprise.
- Vous avez contracté des emprunts jugés disproportionnés par vos salariés qui mettent en avant une faute de gestion.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Au plus près de vos besoins

Avec ses formules au choix et ses options à la carte, l'assurance MMA PRO-PME protège votre activité professionnelle.

	Formule n°1	Formule n°2	Formule n°3	Formule n°4	À la carte
Responsabilité civile liée à l'activité professionnelle Responsabilité civile des mandataires sociaux en extension	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Incendie, dégâts des eaux et autres liquides, liquides endommagés ou perdus, tempête, grêle, neige, avalanche, catastrophes naturelles Pertes d'exploitation en extension Valeur vénale du fonds de commerce en extension	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dommages électriques Y compris matériel informatique fixe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vol, vandalisme et bris des glaces Pertes d'exploitation en extension	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Bris de machines et Perte de marchandises sous température régulée Pertes d'exploitation en extension Matériel portable en extension	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Rééquipement à neuf (matériel de moins de 3 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Rééquipement à neuf Plus (matériel de moins de 6 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pertes d'exploitation après accident, maladie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pertes d'exploitation après carence de fournisseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Options	Aménagements extérieurs (enseignes, stores, clôtures végétales, antennes, paraboles...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Biens professionnels transportés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Assistance et honoraires d'expert⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Protection juridique professionnelle⁽¹⁾ Protection fiscale en extension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Gérer un commerce, exercer le métier d'artisan, sont des activités qui réclament énergie et disponibilité. MMA ENTREPRISE l'a compris et assure tout ce qui est important pour vous et votre entreprise. Avec l'assurance MMA PRO-PME, **vous travaillez l'esprit libre et tranquille.**

RETOUR

MMA PRO-PME Assurément professionnel

MMA ENTREPRISE sécurise Tout ce qui compte pour vous

Votre santé et votre prévoyance

Bien épaulé pour votre santé

Haut niveau de remboursements, conseils personnalisés, analyse de devis, information pour sélectionner l'hôpital le plus adapté... Avec MMA, votre famille et vous-même êtes parfaitement accompagnés.

Le maintien de votre niveau de vie

Une chute, un accident... et vous ne pouvez plus travailler.

MMA ENTREPRISE a prévu pour vous⁽¹⁾ :

- Des indemnités pour maintenir votre niveau de vie, et si nécessaire, des services qui faciliteront votre quotidien et celui de vos proches.
- Un capital en cas de décès pour préserver l'avenir de votre famille.



LE PLUS POUR LE PROFESSIONNEL

- Vous vous arrêtez pour un souci de santé en plein pic d'activité ? MMA ENTREPRISE en tient compte et augmente vos indemnités⁽¹⁾.

Vous pensez à vos salariés, MMA ENTREPRISE aussi

Pour répondre à votre obligation de proposer une complémentaire Santé à tous vos salariés, MMA ENTREPRISE a conçu l'offre **AFFIPRO**⁽²⁾ pour :

- vous offrir des garanties au prix le plus juste,
- faire bénéficier vos salariés d'une couverture santé adaptée.

MMA ENTREPRISE propose également d'autres solutions collectives dans les domaines de la prévoyance⁽²⁾, de la retraite⁽³⁾ ou de l'épargne salariale.

De plus, ces assurances vous offrent un cadre fiscal avantageux⁽⁴⁾...

Parlez-en à votre Agent Général MMA.



Avez-vous pensé
aux avantages
fiscaux Madelin ?

Demandez conseil
à votre
Agent Général MMA

Vos véhicules

Voiture, utilitaire ou camionnette... Vous comptez chaque jour sur votre véhicule pour travailler. Avec MMA ENTREPRISE, votre investissement est protégé et votre mobilité toujours garantie.



LES PLUS POUR LE PROFESSIONNEL

- Des tarifs avantageux dont vous pouvez bénéficier avec l'Assurance Auto MMA spécial Pros⁽⁵⁾.
- Plusieurs véhicules ? MMA ENTREPRISE a les solutions pour assurer votre flotte.

Votre retraite

Professionnels, vos revenus vont diminuer de moitié à la retraite. Avec MMA ENTREPRISE, vous pouvez préparer votre complément de revenus à votre rythme. Vous déterminez le montant minimum à investir chaque année. Votre épargne est placée sur des supports dont la gestion est régulièrement primée par la presse spécialisée.

RETOUR

Vous avancez plus tranquille dans la vie

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

(2) Contrats AFFIPRO santé collective et prévoyance collective co-assurés par MMA IARD et APGIS. Produits d'assurance distribués par votre Agent Général MMA. La gestion des contrats d'assurance (adhésion, prestations, cotisations) est confiée à APGIS.

(3) Contrat retraite collective assuré et géré par Quatrem.

(4) Soumis à conditions.

(5) Offre soumise à conditions.

Un Entrepreneur d'assurances à vos côtés

Un véritable partenariat entre professionnels

Qui mieux qu'un chef d'entreprise pour comprendre un autre chef d'entreprise ? Responsable comme vous de sa propre structure, votre Agent Général MMA partage vos préoccupations, avec les mêmes obligations de réactivité et de qualité de service que vous vis-à-vis de vos clients. En professionnel de l'assurance et à l'écoute permanente de vos besoins, il saura vous proposer :

- un conseil objectif, basé sur une relation de confiance,
- un diagnostic précis des risques liés à votre métier,
- des solutions concrètes et toujours adaptées à votre réalité,
- un accompagnement dans le temps, pour répondre à chaque évolution de votre activité.



Un site d'informations réservé aux clients MMA ENTREPRISE⁽¹⁾

Connexion Pro

Vous trouverez des informations et conseils nécessaires à votre activité professionnelle : des sujets pratiques, des actualités, des vidéos, des avis d'experts...



RETOUR

Vous évoluez parfaitement accompagné

(1) Services dédiés aux clients professionnels MMA ENTREPRISE, accessibles sous certaines conditions. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, contactez votre Agent Général MMA.

MMA PRO-PME

L'assurance multirisque des professionnels

Une protection professionnelle complète en un seul contrat

Des garanties pour protéger votre activité

Des solutions spécifiques à votre métier

Les atouts d'un acteur reconnu en assurance des entreprises

Retrouvez-nous sur :

entreprise.mma.fr



MMA ENTREPRISE est une marque déposée par MMA IARD Assurances Mutuelles.

MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126.

MMA IARD, société anonyme au capital de 537 052 36 euros, RCS Le Mans 440 048 882.

MMA Vie Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118.

MMA Vie, société anonyme au capital de 141 912 800 euros, RCS Le Mans 440 042 174. Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

DAS Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 142.

DAS, société anonyme au capital de 60 660 096 euros, RCS Le Mans 442 935 227. Sièges sociaux : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans cedex 2 - Entreprises régies par le code des assurances.

QUATREM Assurances Collectives, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 380 426 249 euros, RCS Paris B 412 367 724. Siège social : 59-61 rue Lafayette - 75009 Paris - Entreprise régie par le code des assurances.

NUM-PRO-10 (01/2016) - Document à caractère publicitaire.

ÉDITION JANVIER 2016



ENTREPRISE

Commerçants & Artisans

Les garanties fondamentales

La Responsabilité civile professionnelle

Dans le cadre de votre activité professionnelle, MMA PRO-PME répare tout dommage causé à un tiers, soit par vous-même, soit par l'un de vos salariés, soit encore par l'un de vos bâtiments ou équipements⁽¹⁾.



RETOUR

VOUS ÊTES
COUVERT !⁽¹⁾

Les dommages aux biens

- Une fuite d'eau, dans l'une des chambres de votre hôtel, dégrade votre salle de réception.
- Vous êtes agressé alors que vous apportez la recette de votre magasin à la banque. Les fonds sont volés.
- Des vandales cassent la vitrine de votre boutique.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES
INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes d'exploitation

- L'explosion d'une conduite de gaz dans le quartier rend l'accès à votre commerce de fleurs impossible. Le temps que les pompiers sécurisent les lieux, vous ne réalisez pas de chiffre d'affaires.



EN SAVOIR PLUS

VOS PERTES
SONT
COMPENSÉES !⁽¹⁾

La protection juridique⁽²⁾

- Le bailleur de votre local commercial refuse de prendre en charge les travaux de mises aux normes légales.
- Un voisin porte plainte pour les odeurs émanant de votre hôtel restaurant.
- Un de vos salariés conteste sa procédure de licenciement et vous attaque.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES
DÉFENDU !⁽¹⁾

Pour une protection efficace des commerçants et des artisans, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Commerçants & Artisans

Les garanties fondamentales

La Responsabilité civile professionnelle

- Victime d'une intoxication alimentaire, un client met en cause la fraîcheur de vos plats préparés.
- Un de vos salariés fait tomber par mégarde l'ordinateur d'un client alors qu'il lui livrait un colis.
- Un coup de vent projette le parasol de votre terrasse sur un passant et le blesse.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES COUVERT !⁽¹⁾

Les dommages aux biens

Vol, vandalisme, bris des glaces, dégâts des eaux, dommages électriques...
Avec MMA PRO-PME, vous êtes couvert pour tout sinistre susceptible d'endommager votre local professionnel et les biens qu'il contient⁽¹⁾.

Et pour vos biens nouvellement acquis ?

Les machines, les équipements, les instruments ou les marchandises sont automatiquement couverts en cas de sinistre, même s'ils n'ont pas été préalablement déclarés⁽²⁾.



RETOUR

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes d'exploitation

- L'explosion d'une conduite de gaz dans le quartier rend l'accès à votre commerce de fleurs impossible. Le temps que les pompiers sécurisent les lieux, vous ne réalisez pas de chiffre d'affaires.



EN SAVOIR PLUS

VOS PERTES SONT COMPENSÉES !⁽¹⁾

La protection juridique⁽³⁾

- Le bailleur de votre local commercial refuse de prendre en charge les travaux de mises aux normes légales.
- Un voisin porte plainte pour les odeurs émanant de votre hôtel restaurant.
- Un de vos salariés conteste sa procédure de licenciement et vous attaque.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES DÉFENDU !⁽¹⁾

Pour une protection efficace des commerçants et des artisans, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

(2) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat. Aucune réduction de l'indemnité n'est appliquée jusqu'à la prochaine échéance anniversaire de votre contrat. Au-delà, pour que ces biens soient couverts, prenez contact avec votre Agent Général MMA pour mettre à jour votre situation.

(3) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles et DAS.

Commerçants & Artisans

Les garanties fondamentales

La Responsabilité civile professionnelle

- Victime d'une intoxication alimentaire, un client met en cause la fraîcheur de vos plats préparés.
- Un de vos salariés fait tomber par mégarde l'ordinateur d'un client alors qu'il lui livrait un colis.
- Un coup de vent projette le parasol de votre terrasse sur un passant et le blesse.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES COUVERT !⁽¹⁾

Les dommages aux biens

- Une fuite d'eau, dans l'une des chambres de votre hôtel, dégrade votre salle de réception.
- Vous êtes agressé alors que vous apportez la recette de votre magasin à la banque. Les fonds sont volés.
- Des vandales cassent la vitrine de votre boutique.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes d'exploitation

Si vous avez une baisse ou une interruption d'activité due à un dommage sur vos biens professionnels ou à l'impossibilité d'accéder à vos locaux, MMA PRO-PME couvre vos charges fixes et votre bénéfice, le temps pour vous de reprendre votre activité. L'équilibre financier de votre entreprise est maintenu⁽¹⁾.



RETOUR

VOUS PERTES SONT COMPENSÉES !⁽¹⁾

La protection juridique⁽²⁾

- Le bailleur de votre local commercial refuse de prendre en charge les travaux de mises aux normes légales.
- Un voisin porte plainte pour les odeurs émanant de votre hôtel restaurant.
- Un de vos salariés conteste sa procédure de licenciement et vous attaque.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES DÉFENDU !⁽¹⁾

Pour une protection efficace des commerçants et des artisans, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.
(2) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles et DAS.

Commerçants & Artisans

Les garanties fondamentales

La Responsabilité civile professionnelle

- Victime d'une intoxication alimentaire, un client met en cause la fraîcheur de vos plats préparés.
- Un de vos salariés fait tomber par mégarde l'ordinateur d'un client alors qu'il lui livrait un colis.
- Un coup de vent projette le parasol de votre terrasse sur un passant et le blesse.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES COUVERT !⁽¹⁾

Les dommages aux biens

- Une fuite d'eau, dans l'une des chambres de votre hôtel, dégrade votre salle de réception.
- Vous êtes agressé alors que vous apportez la recette de votre magasin à la banque. Les fonds sont volés.
- Des vandales cassent la vitrine de votre boutique.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes d'exploitation

- L'explosion d'une conduite de gaz dans le quartier rend l'accès à votre commerce de fleurs impossible. Le temps que les pompiers sécurisent les lieux, vous ne réalisez pas de chiffre d'affaires.



EN SAVOIR PLUS

VOS PERTES SONT COMPENSÉES !⁽¹⁾

La protection juridique⁽²⁾

De la simple information sur vos droits à la défense de vos intérêts devant les tribunaux, MMA PRO-PME vous accompagne sur le terrain juridique chaque fois que c'est nécessaire⁽¹⁾.



RETOUR

VOUS ÊTES DÉFENDU !⁽¹⁾

Pour une protection efficace des commerçants et des artisans, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.
(2) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles et DAS.

Le rééquipement à neuf



Zéro vétusté sur votre matériel professionnel détruit ou endommagé⁽¹⁾ : avec MMA PRO-PME, vous êtes indemnisé à hauteur de sa valeur à neuf⁽¹⁾ pour le matériel de moins de 3 ans ou de moins de 6 ans selon la garantie choisie.

RETOUR

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

Les dommages sur les biens professionnels transportés



- Vous êtes traiteur et lors d'une livraison, votre marchandise est endommagée dans un accident de la circulation. Elle est en partie irrécupérable ce qui représente un coût non négligeable pour vous.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes de marchandises sous température régulée



- Un court-circuit endommage la chambre froide de votre restaurant et la remontée de température rend les denrées stockées impropres à la consommation. En plus du coût des marchandises perdues, vous devez engager des frais pour leur transport et leur destruction, ainsi que l'entreposage des déchets.

EN SAVOIR PLUS

VOS PERTES SONT PRISES EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité civile du mandataire social



- Un de vos salariés vous reproche de ne pas respecter les règles en matière d'hygiène et de sécurité au sein de votre entreprise.
- Vous avez contracté des emprunts jugés disproportionnés par vos salariés qui mettent en avant une faute de gestion.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Le rééquipement à neuf



- Votre caisse enregistreuse, achetée il y a 5 ans, est définitivement inutilisable suite à un court-circuit. Vous souhaitez reprendre immédiatement votre activité avec du matériel neuf et de qualité équivalente.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

Les dommages sur les biens professionnels transportés



MMA ENTREPRISE couvre non seulement les marchandises, mais également tout le matériel que vous transportez à titre professionnel⁽¹⁾.

RETOUR

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes de marchandises sous température régulée



- Un court-circuit endommage la chambre froide de votre restaurant et la remontée de température rend les denrées stockées impropres à la consommation. En plus du coût des marchandises perdues, vous devez engager des frais pour leur transport et leur destruction, ainsi que l'entreposage des déchets.

EN SAVOIR PLUS

VOS PERTES SONT PRISES EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité civile du mandataire social



- Un de vos salariés vous reproche de ne pas respecter les règles en matière d'hygiène et de sécurité au sein de votre entreprise.
- Vous avez contracté des emprunts jugés disproportionnés par vos salariés qui mettent en avant une faute de gestion.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Le rééquipement à neuf



- Votre caisse enregistreuse, achetée il y a 5 ans, est définitivement inutilisable suite à un court-circuit. Vous souhaitez reprendre immédiatement votre activité avec du matériel neuf et de qualité équivalente.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

Les dommages sur les biens professionnels transportés



- Vous êtes traiteur et lors d'une livraison, votre marchandise est endommagée dans un accident de la circulation. Elle est en partie irrécupérable ce qui représente un coût non négligeable pour vous.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes de marchandises sous température régulée



Avec MMA PRO-PME, vos marchandises stockées sous température régulée sont couvertes en cas de variation accidentelle de température⁽¹⁾.

RETOUR

VOS PERTES SONT PRISES EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité civile du mandataire social



- Un de vos salariés vous reproche de ne pas respecter les règles en matière d'hygiène et de sécurité au sein de votre entreprise.
- Vous avez contracté des emprunts jugés disproportionnés par vos salariés qui mettent en avant une faute de gestion.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Le rééquipement à neuf



- Votre caisse enregistreuse, achetée il y a 5 ans, est définitivement inutilisable suite à un court-circuit. Vous souhaitez reprendre immédiatement votre activité avec du matériel neuf et de qualité équivalente.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

Les dommages sur les biens professionnels transportés



- Vous êtes traiteur et lors d'une livraison, votre marchandise est endommagée dans un accident de la circulation. Elle est en partie irrécupérable ce qui représente un coût non négligeable pour vous.

EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes de marchandises sous température régulée



- Un court-circuit endommage la chambre froide de votre restaurant et la remontée de température rend les denrées stockées impropres à la consommation. En plus du coût des marchandises perdues, vous devez engager des frais pour leur transport et leur destruction, ainsi que l'entreposage des déchets.

EN SAVOIR PLUS

VOS PERTES SONT PRISES EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité civile du mandataire social



En tant que dirigeant, votre responsabilité civile personnelle peut être engagée pour les décisions prises. Vous pouvez être mis en cause par vos salariés, fournisseurs, clients ou actionnaires.

RETOUR

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.